

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION
(suivant votre situation administrative)

- **Certificat CVEC** (Contribution Vie étudiante et de Campus)
- Diplôme ou attestation de réussite permettant l'inscription administrative au diplôme souhaité.
- Copie de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
- Pour les étudiants étrangers ressortissants de l'UE : carte européenne d'assurance maladie en cours de validité
- Attestation d'Assurance responsabilité Civile obligatoirement valide le jour de l'inscription.
- 1 photographie d'identité récente
- Etudiants français : attestation de participation à la Journée défense et citoyenneté (ex JAPD), ou attestation de recensement (fourni par la mairie de votre domicile), ou justificatif d'exemption
- Etudiants boursiers : avis d'attribution conditionnelle de bourse du CROUS de Bordeaux (recto-verso)
- Pour les candidats relevant de la formation continue, et financés par un tiers (entreprise, Conseil Régional ...) : copie du contrat de formation sur lequel doit être mentionné que le financeur s'engage à payer la totalité des droits de scolarité
- Autorisation d'utilisation des données personnelles et de la photographie (à télécharger sur le site de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux)
- Etudiants Alternants : Copie du contrat d'alternant